

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 Octobre 2016

Etaient présents : B Sarrasin - J Quinton - D Chauviré - Y Montessuy - P Lebreton - M Griffiths – JL Berson –A Bohne - JP Carcy– JM Crébassa –M Guicheux –G Fleurence – L Lipszyc – JF N'Guyen – B Graton - C Piou.

Excusés : JF Dupic – G Queran - Y Jeanneteau -M Guillois – JY Lehouste - D Henry.

Clubs présents ou représentés : Angers BC- Ancenis - Avrillé- BAA – BC Côte de lumière - BC Nantes- BCRR – CBNE – Cercle Louis XVI - Challans – Château-Gontier - Chemillé – Chinon - Cholet – Guérande – La Baule - La Flèche – Laval - Le Mans BC - Les Ponts de Cé – Le Pouliguen - Mayenne- Noimoutier - Nort/Erdre – Pornic - St Sébastien - Sautron-Thouars- Vigneux.

Clubs absents : Ile d'Yeu- Le Mans 4As – ASPTT – BAC44 -Baugé -Chateaubriant- Montaigu - Préfailles – Les Herbiers - Cercle St Aubin -Saumur – Saint-Nazaire - Sablé.

Le Président ouvre la séance à 9 h 30, en remerciant le club du BCN pour son accueil, d'autant plus qu'il accueillait une compétition la veille, et en souhaitant la bienvenue aux nouveaux présidents de club.

Après avoir rappelé l'Ordre du Jour de cette assemblée, il lit le rapport moral :

RAPPORT MORAL

Bienvenue à tous, et plus particulièrement aux nouveaux Présidents récemment élus.

Voici venu le temps d'un petit retour en arrière sur la saison 2015-2016 :

Le point d'orgue de l'année aura été, comme à l'accoutumée, notre grande fête du bridge, les interclubs qui se sont tenus à la Beaujoire à Nantes, et qui ont permis de rassembler 267 équipes. On est obligé de constater une hausse du nombre de participants, dès lors que l'on organise ces interclubs dans une ville importante. Cette année, ils se dérouleront à Cholet, et nous y espérons bien sûr une présence massive.

La participation aux différentes compétitions enregistre une hausse par rapport à l'année dernière ; en paires : 2 119 contre 2 084 (+ 1,68%), et pour les quadrettes : 1 342 contre 1 277 (+ 5,09%). Les effectifs hors scolaires ont augmenté de 37 personnes : 4 228 contre 4 191, et les scolaires sont remontés de 138 à 173.

Merci aux Contrôleurs des Comptes qui ont effectué leur travail bénévolement et qui vous feront lecture de leur rapport tout à l'heure.

Vous découvrirez tout à l'heure les comptes de l'exercice écoulé, qui se soldent par un excédent de 2 884,72 euros, en légère hausse par rapport au résultat prévisionnel (- 1 400 €). Cette année encore, le Comité a aidé plusieurs clubs à investir dans des bridgemates. La

population des bridgeurs vieillissant le Comité a aidé quelques clubs à investir dans des défibrillateurs.

Vous verrez également que le partenariat s'est poursuivi avec la Société Générale, qui a baissé sa participation à 2 500 euros. On sent bien le retrait progressif de cette banque, tant au niveau du Comité qu'au plan national.

Cette année, le Comité va continuer de faire porter d'importants efforts sur la formation des cadets et des juniors. Les clubs concernés ont été contactés par mails.

Le budget 2016-2017, pour lequel nous vous demanderons de vous exprimer, devrait se trouver en équilibre, à condition que la participation aux compétitions se maintienne ! L'âge moyen des bridgeurs augmentant, nous comptons sur un nombre équivalent de compétiteurs, les nouveaux bridgeurs compensant ceux qui arrêtent de se déplacer.

Pour faciliter la tâche des clubs, nous avons instauré le paiement à la table des compétitions. Cela s'étant bien passé, nous continuerons cette année. Pour la Coupe de France, la Coupe des Pays de la Loire et les Interclubs, le paiement direct au Comité reste en vigueur, ainsi que pour les joueurs qui sont exemptés d'un tour.

Pour remonter les effectifs dans les clubs, il faut continuer à effectuer des déplacements sur les lieux publics : marchés, forums, associations, ... pour faire partager notre passion.

La création du Comité s'est effectuée il y a 40 ans, et il reste un des plus importants parmi les 29 comités de la Fédération puisqu'il se trouve à la 6^e place pour le nombre de licenciés.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison 2016-2017.

* * * * *

Bilan financier

Puis le Président, en l'absence du Trésorier qui prépare la salle pour le tournoi de l'après-midi, commente les résultats de l'année, qui ont été envoyés à chaque club. Il en résulte un résultat excédentaire de 2 884,72 €, un peu plus élevé que le prévisionnel, dû au fait qu'il y ait eu un peu plus de compétiteurs que prévu. Il sera proposé, lors des résolutions, d'affecter ce résultat au fonds associatif.

Le solde de trésorerie reste sain à 186 000 €, et le budget pour 2016-2017 devrait voir un résultat légèrement positif 3 400 €. Un effort particulier sera fait pour les formations, en particulier pour les cadets, et les juniors. L'excédent prévisionnel ne sera possible qu'avec le maintien des effectifs, et une légère augmentation de la participation aux compétitions.

Puis le Président, en l'absence du Contrôleur des Comptes, lit le rapport du Contrôleur des Comptes, qui valide les comptes présentés à l'assemblée.

Bilan des compétitions

Puis le Président cède la parole à Yves Montessuy, directeur des compétitions, qui fait le point sur les compétitions de la saison passée. Il apparaît une légère hausse des

compétiteurs en paires (+1.68%), et en quadrettes (+5.09%). Un tableau faisant apparaître les différentes compétitions avait été envoyé à chaque club. Du fait de la réalisation des Interclubs à Nantes, la participation a été plus active.

Les interclubs seront organisés cette année par le club de Cholet.

Enfin Yves Montessuy dévoile le projet de réaliser les Interclubs en 2018 au Puy du Fou, en même temps que ceux des Charentes-Poitou. Ce qui serait une belle vitrine pour la promotion du bridge. Une commission réunissant des membres des 2 comités va travailler sur la possibilité d'une telle démarche. Jean-Noël Bressollette et Robert Moreau proposent leur service pour intégrer cette commission.

Le Président rappelle que tout compétiteur doit avoir pris sa licence au plus tard le 31 octobre s'il veut continuer à jouer. De plus si sa licence n'est pas renouvelée, il ne pourra plus se connecter au site de la FFB.

Il est demandé que pour la prochaine édition du calendrier des compétitions soit ajouté un lexique expliquant les différents raccourcis utilisés.

C.R.E.D.

JM Crébassa, le Président de la CRED, indique qu'il n'a pas eu d'affaire à traiter la saison passée, et rappelle qu'il convient d'établir des commissions d'éthique au sein des clubs, afin de régler les problèmes notamment de comportement. Il précise également qu'il a été saisi pour cette nouvelle saison pour un problème important.

Questions diverses

- Campagne publicitaire du Mans : la parole est donnée à Bernard Robinet, Président du club du Mans qui résume les mises en place et les résultats
 - a. Publicité prise en charge par la ville du Mans

La première démarche a consisté à rencontrer les représentants de la ville du Mans pour leur présenter (et leur vendre) le concept de ville-test.

Ceci a permis d'obtenir :

- un affichage gratuit sur les panneaux JCD (sucettes 120 x 176) réservés par la ville : 38 panneaux sur Le Mans du 31.08 au 20.9 + 20 panneaux sur les communes de la périphérie du 7.09 au 20.09
-
- un encart dans le Guide été de la ville du Mans, revue distribuée fin juin à 50.000 exemplaires sur le département de la Sarthe
-

- deux encarts dans la revue mensuelle de la ville début septembre, distribuée dans toutes les boîtes à lettres

b. Publicité prise en charge par le Comité

Pour soutenir l'expérience dont il était l'initiateur, le Comité d'Anjou a décidé de prendre en charge une campagne d'affichage sur 28 panneaux déroulants JCD (320 x 240) pendant la semaine du 14 au 20 septembre, donc au plus près des « soirées découverte ».

Les résultats enregistrés sont les suivants :

- une participation de 35 personnes aux « soirées découverte », versus 20 à 25 participants les années précédentes.
Il convient d'ailleurs de noter qu'à l'issue des soirées, nous avons demandé à chacun de remplir un bref questionnaire : 13 de nos invités sont venus parce qu'ils avaient vu une affiche en ville et 4 parce qu'ils avaient pris connaissance d'un flyer (à noter qu'aucun de nos visiteurs n'a déclaré avoir vu le spot sur FR3).
- une augmentation significative du nombre d'inscrits aux cours d'initiation
 - o 22 en 1^{ère} année vs 15 en 2015
 - o 13 en 2^{ème} année vs 8 en 2015
 - o auxquels il convient d'ajouter les 3 nouveaux arrivants directement inscrits en 3^{ème} année

Après avoir remercié Bernard Robinet pour sa présentation, le Président rappelle que les spots qui ont été diffusés sur FR3, qui sont des petits films courts, sont visualisables sur le site de la FFB dans l'onglet Actualités, Générations bridge à vous de jouer.

- Site internet du Comité : la parole est donnée à Jean-Noël Bressollette, Président du club de Cholet qui expose l'avancée du site. Ce site qui sera opérationnel à compter du 1^{er} janvier 2017 a l'avantage d'être conçu pour héberger les clubs qui le souhaiteront, sans avoir à sùbir les coûts importants nécessaires à ce développement. De plus la particularité de ce nouveau site sera d'intégrer un logiciel permettant aux licenciés des différents clubs de s'inscrire à distance pour les tournois organisés par le club, créant ainsi une liste qui sera reprise directement dans FFBClubnet.

Le Président rappelle que pour qu'un site soit maintenu à jour il faut une équipe qui s'en occupe, et fait appel à des bénévoles pour en assurer le suivi.

- Enfin des questions sont posées sur le nouveau site de la FFB, qui semble poser problème à certains licenciés. Le Président rappelle que pour se connecter, il faut avoir une adresse mail unique (pas la même que celle de son conjoint), et créer un compte avec un mot de passe. Par ailleurs il confirme que l'ancien site n'était plus en mesure d'être maintenu car trop vieux. Le site est toujours en construction, et les développements successifs vont faire leur apparition d'ici environ trois mois, afin de satisfaire aux mieux les licenciés.

* * * * *

Puis le Président fait voter les différentes résolutions :

Première résolution

L'assemblée approuve le Rapport Moral et donne quitus entier et sans réserve de sa gestion au Président en fonction pendant l'exercice 2015-2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2015-2016, et du rapport des Contrôleurs des Comptes, l'assemblée générale approuve les documents tels qu'ils lui ont été présentés, et propose d'affecter le résultat excédentaire de 2 884,72 € au fonds associatif. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Après présentation du budget de l'exercice 2016-2017, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Après avoir remercié les participants pour leur présence, le Président lève la séance à 12 h 15, et invite les personnes présentes à assister au buffet avant de participer au Tournoi de l'après-midi.